

Assemblée générale annuelle de Roularta

Informations réglementées - informations privilégiées

17/05/2023

L'assemblée générale de Roularta Media Group, société cotée en bourse, a ratifié la cooptation de P.Company SRL, représentée par sa représentante permanente Mme Pascale Sioen, et également décidé de reconduire la NV Alauda, représentée par M. Francis De Nolf en tant qu'administrateur. Les autres points à l'ordre du jour de l'assemblée générale et extraordinaire ont aussi été approuvés. Le conseil d'administration a également communiqué à l'assemblée générale son intention de procéder à la nomination d'un nouveau membre à partir du mois d'août, ce qui ramènera le nombre d'administrateurs à 9 comme par le passé. Sur recommandation de l'actionnaire de référence Koinon SA, il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de nommer M. William De Nolf (en tant que représentant permanent de la SA Cella) en tant qu'administrateur non-exécutif. Le conseil d'administration est d'avis qu'avec ses connaissances accumulées chez Roularta en matière d'IT et son savoir-faire dans le domaine de la transformation numérique, William De Nolf apportera une valeur ajoutée aux délibérations et à la prise de décision au sein du conseil d'administration.

À l'issue de l'assemblée générale, les perspectives pour 2023, telles que formulées dans le communiqué de presse sur les chiffres de 2022, ont également été confirmées. Les premiers chiffres pour 2023 confirment la pression attendue sur les recettes publicitaires, et ce en raison du contexte économique incertain et de l'augmentation des coûts auxquels sont confrontés les annonceurs. Le climat actuel d'incertitude et l'augmentation des coûts (qui peuvent influencer la décision d'un lecteur de souscrire ou de renouveler un abonnement, ou pas) ont un impact sur les recettes d'abonnements.

Roularta poursuit ses efforts pour acquérir davantage d'abonnement numériques et familiaux, ce qui peut contribuer à assurer une croissance stable et durable des revenus. Les abonnés de Knack et Trends, Le Vif et Trends-Tendances (en version imprimée et numérique, ou uniquement numérique) peuvent lire tous les (30) magazines du groupe via le kiosque numérique « Mes Magazines ». Ils ont également accès à tout le contenu (tous les jours, 24 heures sur 24) de toutes les rédactions via l'application « Mes Magazines » ou via le web. Les ventes par numéro évoluent en fonction des tendances du marché. Quant aux recettes générées par les voyages et les événements, il semble que les consommateurs soient en train de rattraper le retard pris pendant la pandémie de covid-19.

L'augmentation des coûts due à l'inflation dans les pays où Roularta Media Group opère exercera toujours une pression sur les marges en 2023. Le groupe reste néanmoins engagé dans des mesures visant à améliorer l'efficacité.

L'affectation du bénéfice avec paiement d'un dividende brut de 1 euro par action a été approuvée conformément à la résolution proposée. Cela représente un dividende net de 0,70 euro. Le dividende sera payable à partir du 1^{er} juin 2023 (payment date, ou date de mise en paiement). L'action sera cotée ex-dividende à

partir du 31 mai (ex date, ou date de détachement). La date d'enregistrement (record date) est fixée au 30 mai 2023.